

Détail ECS

le contrat ECS à la Police.

ECS donne droit aux dernières licences d'un certain nombre de logiciel microsoft.

Remarque :

- le contrat est approuvé par un IF (inspecteur des finances) en place depuis moins de 3 semaines
- le contrat est approuvé par le comité de monitoring ICT par un secrétaire d'état en place depuis quelques mois
- signé par Jan Jambon, à qui les (ir)responsables de l'informatique de la Police ont vendu des salades

en résumé par 3 personnes sans le moindre historique de ce qui est en jeu.

- système d'exploitation Windows 10 : ne pourra pas être installé car ne gère plus les applications 16 bits encore très nombreuses à la Police

-sharepoint et son archivage : impossible d'y faire figurer les fichiers pas connu par windows = gage de reconduction incontournable du fameux contrat et éradication de toute possibilité d'utiliser d'autres fichiers que ceux de microsoft et assimilés

-office 365 logiciel en ligne donc pas installé sur les ordinateurs : si besoin = achat de licences microsoft !!!!

-petite affaire interne car payé avec les crédits d'investissement amputés de +/- 5 000 000 euros chaque année (on n'a plus de sous pour rien d'autre) (dispense de recourir aux " marchés publics")

-la police recherche 800 coach sharepoint et des data manager qu'on trouvera en interne bien sûr car pas de sous pour financer des formations, On attend les candidatures avec impatience....

-plus de moyen pour installer des applications dignes de ce nom indispensables pour le remplacement de l'informatique du siècle dernier dont dispose la police (framework, Prp2, dblog,...)

Voilà pourquoi au bout de 7 mois, rien n'a été mis en place => 3 millions d'euros à la poubelle (Microsoft)

A toutes les zones de police qui travaillent avec Libre office... désolé mais Sharepoint et l'Ecs Sont incompatibles!!! Quand tu essaies : petit message sympa : ces fichiers ne sont pas pris en charge par microsoft.